

SÉCURITÉ DES FEMMES ET ENVIRONNEMENTS COMMUNAUTAIRES

La sécurité des femmes

La peur du crime qu'éprouvent les femmes a une incidence marquée sur leur utilisation de l'espace public et sur leur participation aux différents aspects de la vie communautaire⁵.

Les résultats des enquêtes nationales, telles que l'Enquête sociale générale de Statistique Canada, montrent qu'un Canadien sur quatre, en moyenne, ne se sent pas en sécurité lorsqu'il marche dans son propre quartier le soir⁶. De plus, parmi les femmes qui se sont déjà retrouvées dans une des situations suivantes :

- 60 % craignent de marcher seules dans leur quartier après la tombée du jour;
- 76 % craignent d'attendre ou d'utiliser les transports en commun lorsqu'il fait noir;
- 83 % craignent de se rendre seules à leur automobile dans les stationnements souterrains;
- 39 % craignent d'être seules à la maison la nuit⁷.

La peur des femmes est parfois perçue comme irrationnelle ou exagérée par rapport au taux de criminalité par les criminologues et agents de planification communautaire. Cependant, il est maintenant reconnu que la plupart des expériences de harcèlement, d'intimidation et de violence n'entrent pas dans les « statistiques générales de criminalité ». C'est-à-dire que la majorité des crimes contre la personne (agressions sexuelles, violence faite aux femmes par leur conjoint, violence sexuelle à l'endroit des enfants, etc.) restent « cachés ». Ils sont perpétrés le plus souvent à la maison, par un agresseur connu de la victime, et sont rarement signalés à la police. Le Conseil national de prévention du crime du Canada estime

qu'environ 90 % des agressions sexuelles et 68 % des agressions à caractère non sexuel ne sont pas déclarées à la police⁸.

Afin d'améliorer notre compréhension des problèmes liés à la sécurité des femmes, nous devons compléter les statistiques officielles en matière de criminalité au moyen de données concernant la victimisation. Ces données peuvent provenir de diverses sources dont, par exemple, les enquêtes basées sur les témoignages faits par les femmes dans le cadre d'entrevues, les projets de recherche, les signalements aux hôpitaux, les groupes de femmes et les services sociaux.



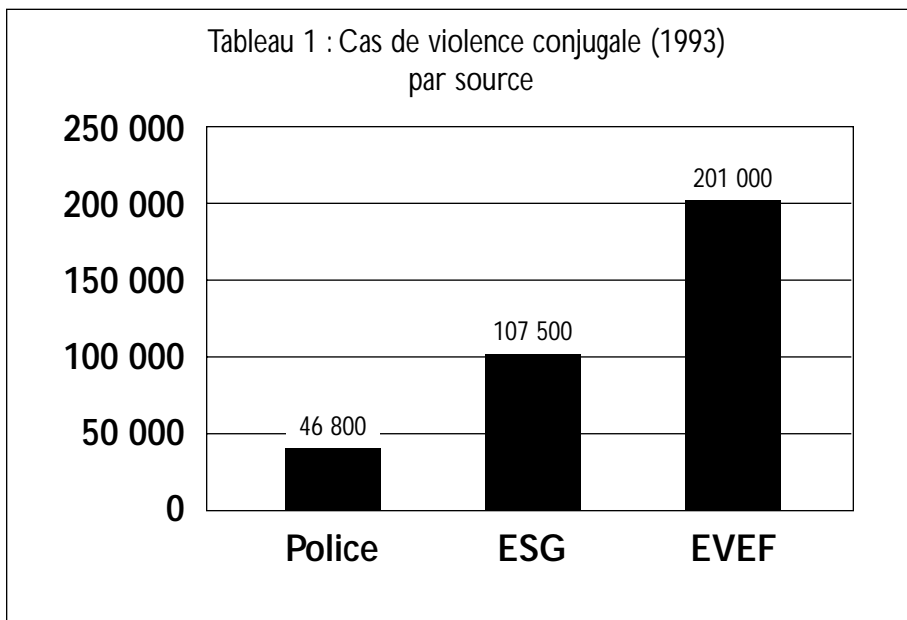


TABLEAU 1 : VIOLENCE ENVERS LES FEMMES (1993) PAR SOURCE

Police (Déclaration uniforme de la criminalité), ESG (Enquête sociale générale), EVEF (Enquête sur la violence envers les femmes)

La **figure 1^o** illustre à quel point il est important d'utiliser un grand nombre de sources différentes afin d'approfondir notre compréhension de l'expérience des femmes dans notre collectivité. La différence marquée entre la Déclaration uniforme de la criminalité (Police), l'Enquête sociale générale (ESG) et l'Enquête sur la violence envers les femmes (EVEF) est évidente.

Lorsque l'on examine attentivement les résultats d'une étude comme l'Enquête sur la violence envers les femmes de Statistique Canada et qu'on les compare aux statistiques sur les crimes rapportés, on peut constater dans quelle mesure les agressions vécues par les femmes échappent aux statistiques officielles :

- Au Canada, une femme sur deux a été agressée physiquement ou sexuellement par un homme au moins une fois, après l'âge de seize ans;
- En Colombie-Britannique, une femme sur trois est victime de violence conjugale;
- Au Canada, 39 % des femmes ont déjà été victimes d'une agression sexuelle;
- 87 % des femmes ont déjà été harcelées sexuellement, et par des hommes qu'elles connaissaient dans la moitié des cas.

L'expérience des femmes en ce qui a trait au crime tient également à d'autres facteurs tels que l'âge, le revenu, l'orientation sexuelle, la race et les aptitudes. Tous ces facteurs ont une incidence sur les risques d'être

Au Canada, une femme sur deux a été agressée physiquement ou sexuellement par un homme au moins une fois, après l'âge de seize ans.

La majorité des crimes contre la personne (agressions sexuelles, violence faite aux femmes par leur conjoint, violence sexuelle à l'endroit des enfants, etc.) restent « cachés ». Ils sont perpétrés le plus souvent à la maison, par un agresseur connu de la victime, et sont rarement signalés à la police.



victime de violence, les perceptions des femmes à l'égard de la sécurité et les possibilités qui s'offrent à elles dans leur milieu. Voici quelques faits illustrant cette situation :

- Les jeunes femmes célibataires sont plus à risque d'être agressées par un étranger ou d'être victimes de harcèlement sexuel au travail que tout autre groupe¹⁰;
- Jusqu'à 90 % des femmes handicapées sont victimes de violence physique ou sexuelle¹¹;
- On estime que 80 % des femmes autochtones ont déjà été victimes de violence physique ou sexuelle¹².

Il est particulièrement important de considérer nos collectivités du point de vue de ceux qui sont le plus vulnérable à la violence. Il existe des relations évidentes entre, d'une part, le contexte économique, social et politique et, d'autre part, la discrimination, la vulnérabilité et l'inaccessibilité.

Le niveau de revenu, par exemple, a une incidence majeure sur les possibilités qui s'offrent aux femmes dans leur milieu en matière d'emploi, d'éducation, de logement, etc. Les ressources financières ont une incidence sur tout, de la possibilité de quitter une situation de violence conjugale à celle de posséder une automobile. La personne qui n'a accès à aucun

moyen de transport sécuritaire n'aura pas la même possibilité d'accès à l'éducation ni aux services de soutien offerts dans son milieu que celle qui dispose d'un tel moyen de transport. Par exemple, des recherches menées dans la région Boundary ont révélé que des facteurs économiques et sociaux, tels que le manque de débouchés d'emploi et les attitudes de la collectivité, ont des répercussions importantes sur la sécurité des femmes de cette collectivité.

Afin de vous aider à comprendre les relations entre les facteurs physiques, sociaux et institutionnels ayant une incidence sur la sécurité, demandez à votre groupe d'effectuer l'exercice décrit à l'Activité 1.

ACTIVITÉ 1 : Exercice des identités

Il peut être difficile de comprendre de quelle façon et dans quelle mesure la violence et la peur peuvent nuire à la vie des gens au quotidien. Il est important d'envisager ces questions non seulement de notre propre perspective, mais aussi de celle d'autres personnes. Cet exercice peut nous aider à le faire¹³.

Écrivez les identités indiquées ci-dessous sur des fiches ou découpez les feuilles en bandes de façon à ce que chaque bande contienne une identité. Distribuez les identités et demandez à chaque participant de garder son identité secrète. Demandez aux participants de se placer en rangée le long d'un mur, face au mur. Dites-leur d'imaginer la vie de la personne dont on leur a assigné l'identité, ce qu'elle éprouverait à l'idée de prendre part à différentes activités au sein de la collectivité et en quoi sa situation détermine les choix qui s'offrent à elle.

Posez les questions ci-dessous, puis demandez aux participants de faire un pas vers vous chaque fois qu'ils peuvent répondre oui. Adaptez les questions et les identités à votre propre collectivité.

Questions :

Si vous êtes libre d'être ouvert à propos de votre orientation sexuelle/de votre identité avec vos proches (exemple : vous n'avez pas à cacher votre orientation sexuelle dans la plupart des situations), veuillez vous retourner et faire face au centre de la pièce.

Faites un pas en avant seulement si vous pouvez répondre oui à la question posée.

1. Pouvez-vous parler ouvertement et facilement de votre orientation sexuelle à l'école ou au travail, sans crainte de harcèlement ou de conséquences négatives?
2. Vous sentez-vous en sécurité à la maison?
3. Pensez-vous pouvoir bénéficier d'un traitement juste et équitable de la part de la police?
4. Est-il facile pour vous d'obtenir les services dont vous avez besoin (par exemple, épicerie, centre communautaire, services sociaux, services d'urgence)?
5. Vos revenus sont-ils suffisants pour vous permettre de vous nourrir et de vous loger?
6. Croyez-vous que vous pourriez obtenir un prêt bancaire?
7. Pouvez-vous marcher dans votre quartier le soir, sans que personne ne vous accompagne, sans craindre de faire l'objet d'une agression sexuelle?
8. Possédez-vous un véhicule?
9. Avez-vous les moyens de prendre des vacances?
10. Vous sentez-vous assez à l'aise pour assister aux rencontres du conseil municipal?
11. Avez-vous la possibilité d'assister à des cours du soir afin de parfaire votre éducation?
12. Vous sentez-vous en sécurité à votre travail?

Identités :

1. Vous êtes une secrétaire hétérosexuelle célibataire de 18 ans, qui est séropositive. Vous êtes actuellement en traitement pour toxicomanie.
2. Vous êtes une autochtone de 40 ans qui vit au deuxième étage d'un immeuble à appartements situé à trois kilomètres de la ville et des services. Vous êtes une mère seule avec trois enfants et vous ne possédez pas d'automobile.
3. Vous êtes une immigrante de 23 ans qui est arrivée de l'Inde il y a trois mois pour se marier et vous commencez tout juste à apprendre l'anglais. Vous vivez avec la famille de votre mari.
4. Vous êtes un homme blanc de 45 ans qui travaille comme avocat dans un cabinet. Vous êtes marié et vous avez deux enfants.
5. Vous êtes une femme blanche de 40 ans qui travaille comme avocate dans un cabinet. Vous êtes mariée et vous avez deux enfants.
6. Vous êtes une femme de 30 ans venue des Philippines par l'entremise du Programme concernant les aides familiaux résidents. La famille blanche qui vous emploie s'attend à ce que vous travailliez de longues heures, et vous vous êtes récemment sentie mal à l'aise en raison du comportement de votre employeur à votre égard.
7. Vous êtes une femme indo-canadienne de 20 ans qui étudie à l'université. Au cours de votre première année d'études vous avez été victime d'un viol commis par une connaissance et vous n'en avez parlé à personne.
8. Vous êtes un homme blanc homosexuel de 40 ans, récemment séparé de sa conjointe. Vous avez la garde partagée de votre fille de dix ans et vous êtes enseignant au primaire.
9. Vous êtes une femme au foyer hétérosexuelle, mère de trois enfants. Vous avez des « valeurs traditionnelles » et un mari au revenu très élevé.
10. Vous êtes une femme hétérosexuelle de 21 ans qui est arrivée du Vietnam avec sa famille il y a quatre ans. Vous travaillez comme commis d'hôtel, le soir ou la nuit la plupart du temps, et votre surveillant vous a récemment fait des avances sexuelles indésirées.
11. Vous êtes une femme blanche de 65 ans, qui a récemment perdu son mari et qui reçoit une petite pension de l'État. Vous vivez dans une petite ferme située à l'extérieur de la ville et vous éprouvez des problèmes de santé depuis quelques temps.
12. Vous êtes une femme noire lesbienne de 35 ans qui a immigré dans une petite agglomération canadienne, depuis l'Angleterre, il y a trois mois. Vous êtes une technicienne en informatique à la recherche d'un emploi.
13. Vous êtes une femme musulmane de 30 ans qui est venue au Canada en tant que réfugiée victime des crimes de guerre qui sévissent dans son pays. Vous vivez avec trois autres femmes dans un petit appartement situé aux abords de la ville.
14. Vous êtes une femme russe de 25 ans qui est venue au Canada il y a six mois, grâce à l'aide de son mari canadien. Vous venez de vous séparer de lui parce qu'il est violent.
15. Vous êtes une femme canadienne handicapée de 35 ans d'origine japonaise. Vous vivez au rez-de-chaussée d'un immeuble à appartements situé au centre de la ville et vous utilisez un fauteuil roulant pour vous déplacer.
16. Vous êtes une politicienne blanche de 52 ans récemment mariée. Votre mari est un directeur de banque qui prend de plus en plus de contrôle sur vos finances personnelles. Il s'est récemment mis très en colère parce que vous aviez acheté un nouveau tailleur.
17. Vous êtes une francophone de 59 ans qui a récemment déménagé dans une agglomération majoritairement anglophone pour se rapprocher de sa fille. Il n'y a aucun service offert en français dans la ville.



Les femmes qui doivent travailler le soir ou la nuit, qui n'ont pas les moyens de s'acheter une automobile, qui doivent marcher ou utiliser les transports en commun pour se rendre au travail, à l'école ou aux services essentiels et celles qui participent à des activités éducatives, à des rencontres communautaires ou à d'autres activités le font souvent en dépit des risques qui y sont associés.

Environnements communautaires

L'activité liée aux identités a permis d'illustrer de quelle façon la peur et la violence influencent la participation des femmes à la vie communautaire. En effet, des études ont répertorié plus de 1000 stratégies utilisées par les femmes pour éviter le danger, telles que d'éviter de sortir seules le soir (ou de ne pas sortir du tout le soir), d'éviter de fréquenter certains quartiers et de prendre part à moins d'activités y compris les activités éducatives et professionnelles ainsi que les assemblées publiques :

- Les femmes sont huit fois plus susceptibles que les hommes de se priver d'une activité se tenant en soirée en raison de craintes pour leur sécurité;
- Soixante-huit pour cent des femmes verrouillent habituellement les portes de leur automobile lorsqu'elles conduisent (comparativement à 40 % des hommes);
- Cinquante-huit pour cent des femmes vérifient habituellement la banquette arrière de leur automobile avant d'y monter (comparativement à 33 % des hommes)¹⁴;
- Environ la moitié des femmes n'utilisent pas les transports en commun ni les stationnements souterrains en raison de craintes pour leur sécurité.

Par exemple, environ les deux tiers des femmes qui craignent de se promener seules après la tombée du jour indiquent qu'elles le feraient si elles se sentaient en sécurité.

*Statistics Canada
Violence Against Women
Survey, 1993*

Demandez à tous les membres de votre groupe de participer à l'exercice « Précautions et évitement » décrit à l'Activité 2. Cet exercice permettra d'illustrer les mesures prises quotidiennement par les femmes pour préserver leur sécurité et permettra aussi de découvrir quels sont les gestes qui sont devenus des « réflexes » chez les femmes, dans une société où sévit une criminalité dirigée contre elles.

ACTIVITÉ 2 : Précautions et évitement

Former de petits groupes et demander à une personne de chacun des groupes d'inscrire les résultats sur un tableau-papier. Demander aux participants d'énumérer certaines des choses qu'ils font quotidiennement pour préserver leur propre sécurité ou celle de leurs proches. Accorder 15 minutes aux groupes pour s'acquitter de cette tâche et leur demander de partager leurs résultats. Afficher les tableaux-papier sur le mur et discuter des résultats avec l'ensemble du groupe.

Bien entendu, la plupart des femmes éprouvent le besoin de prendre part aux activités de leur collectivité et beaucoup de celles qui choisissent de se priver de certaines activités en raison de craintes pour leur sécurité indiquent qu'elles agiraient autrement si elles ne ressentaient pas ces craintes. Par exemple, environ les deux tiers des femmes qui craignent de se promener seules après la tombée du jour indiquent qu'elles le feraient si elles se sentaient en sécurité¹⁵.

De plus, la plupart des femmes n'ont pas de choix quand il est question d'éviter des situations potentiellement dangereuses. Elles n'ont pas la possibilité de choisir où vivre, où faire leurs courses ni où étudier. Les femmes qui doivent travailler le

soir ou la nuit, qui n'ont pas les moyens de s'acheter une automobile, qui doivent marcher ou utiliser les transports en commun pour se rendre au travail, à l'école ou aux services essentiels et celles qui participent à des activités éducatives, à des rencontres communautaires ou à d'autres activités le font souvent en dépit des risques qui y sont associés. Plus de 40 % des femmes qui craignent de se promener seules lorsqu'il fait noir doivent le faire au moins une fois par semaine, si ce n'est tous les jours¹⁶.

Qu'est-ce qui fait qu'on ne se sent pas en sécurité dans certains endroits ou dans certaines situations? Nos perceptions en matière de sécurité dépendent de facteurs physiques, sociaux et institutionnels.

Bien que l'environnement physique ne cause pas en soi la violence envers les femmes, il peut créer des circonstances propices à la violence. Par exemple, des études sur les lieux où se produisent généralement les agressions sexuelles ont fait ressortir certaines conditions propices :

- la possibilité pour l'agresseur de prédire à quel moment et à quel endroit la victime potentielle va passer;
- la présence d'un endroit pour se cacher;
- un lieu fermé sur trois côtés;
- une visibilité restreinte;
- une route pouvant être empruntée par l'agresseur pour fuir¹⁷.

Les facteurs suivants sont souvent évoqués par les femmes pour expliquer leur peur de certains endroits:

- endroits mal éclairés;
- endroits isolés (il n'y a personne pour les aider en cas d'urgence);
- endroits où il est facile de piéger quelqu'un (tels que les ruelles, les allées, l'arrière des immeubles);
- endroits où quelque chose empêche de voir ce qu'il y a devant (tournants abrupts, murs);
- endroits présentant des graffitis hostiles.

Le moment de la journée et de l'année, ainsi que la présence ou l'absence de services de sécurité et d'urgence peuvent exacerber l'ensemble de ces facteurs.

Les femmes citent également, parmi les facteurs influençant leur sentiment de sécurité, le contexte de l'endroit et les gens qui y vivent, de même que les attitudes sociales. La connaissance des lieux, des gens et des normes sociales relatives à l'utilisation de l'espace par les femmes (par exemple, les femmes ne devraient pas sortir seules le soir), les attentes concernant les conséquences, ainsi que la connaissance des crimes commis à un endroit en particulier ou à des endroits semblables sont autant de facteurs qui influencent la perception des lieux et les décisions relatives à l'usage qu'il convient d'en faire.

La figure 2 illustre les lieux que les femmes considèrent comme dangereux et les facteurs associés à la peur de s'y trouver.





FIGURE 2 : EXEMPLES DE LIEUX OÙ LA SÉCURITÉ EST UNE PRÉOCCUPATION

LIEUX	FACTEURS ASSOCIÉS
<p>DOMICILE :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Violence au foyer • Isolement, fait d'être seul, mesures de sécurité inadéquates • Connaissance des crimes et de la violence commis dans le secteur
<p>TRAVAIL :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au travail • Sur la route pour se rendre au travail et pour en revenir le matin et le soir 	<ul style="list-style-type: none"> • Isolement, particulièrement la nuit lorsque peu de gens travaillent • Mesures de sécurité inadéquates • Harcèlement • Aménagement des lieux (voir ci-dessous)
<p>LIEUX PUBLICS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Parcs, sentiers, chemins • Stationnements • Autoroutes et routes secondaires • Rues et ruelles • Rues secondaires et allées • Quartiers commerciaux • Lieux de rendez-vous • Arrêts et gares d'autobus • Édifices publics et communautaires (entrées, couloirs, escaliers, ascenseurs, buanderies et salles de bain) 	<ul style="list-style-type: none"> • Isolement (fait d'être seul) • Sécurité inadéquate • Manque d'éclairage • Visibilité réduite en raison de différents facteurs y compris la présence de buissons, d'arbres, de clôtures hautes, de tournants abrupts • Obstacles bloquant les accès • Lieux où il est possible de se cacher et de piéger quelqu'un • Absence d'affichage • Absence d'accès aux services d'urgence (par exemple, aux téléphones) • Graffitis hostiles • Présence de gens perçus comme menaçants dans le secteur • Chiens et animaux sauvages



Les facteurs institutionnels ont une incidence majeure sur la participation des femmes aux différentes activités communautaires ainsi que sur leur utilisation des services. Les institutions qui oeuvrent dans nos collectivités (administration municipale, services d'éducation et de santé, etc.) ont la responsabilité d'offrir différents services. La façon d'offrir ces services ainsi que l'endroit et le moment où ils sont offerts influencent leur accessibilité, pour les femmes et les autres groupes vulnérables. Par exemple :

- Un établissement d'enseignement local peut être inaccessible aux femmes qui ont besoin de cours du soir s'il n'est pas desservi adéquatement par les transports en commun ou si les femmes ne s'y sentent pas en sécurité le soir;
- Les services de santé et les services sociaux dispersés sur le plan géographique peuvent être pratiquement inaccessibles pour les gens qui ne possèdent pas d'automobile;
- Les milieux de travail peuvent paraître et être peu sécuritaires en l'absence de politiques et de mesures destinées à prévenir le harcèlement et les agressions sexuelles;
- Les processus de prise de décision touchant la région, comme ceux qui ont cours dans les assemblées municipales, peuvent être inaccessibles pour beaucoup de membres de la collectivité en raison du caractère officiel des processus, de la langue, de l'horaire des rencontres, du lieu, de même qu'en raison de problèmes de réceptivité aux questions évoquées.

Les institutions qui oeuvrent dans nos collectivités (administration municipale, services d'éducation et de santé, etc.) ont la responsabilité d'offrir différents services. La façon d'offrir ces services ainsi que l'endroit et le moment où ils sont offerts influencent leur accessibilité, pour les femmes et les autres groupes vulnérables.



Cette situation touche particulièrement les petites collectivités rurales ou isolées dans lesquelles les problèmes de sécurité personnelle sont souvent exacerbés par des facteurs tels que l'isolement géographique et social, des services de transports en commun inadéquats ou inexistants, de mauvaises conditions économiques et sociales, le manque de services sociaux et de services d'urgence, de même que l'éloignement du travail, des loisirs et des services communautaires.

Dans une étude portant sur les femmes en milieu rural ayant été victimes d'agressions de la part de leur partenaire, on a observé que ces femmes poursuivaient ces relations de violence de cinq à sept ans plus longtemps que les femmes vivant en milieu urbain, en raison du manque de ressources et de l'éloignement des systèmes de soutien¹⁸. Lors d'une évaluation de la sécurité des femmes effectuée dans la région Boundary, une grande région rurale de la partie intérieure sud de la Colombie-Britannique, « le manque d'infrastructure et de capacité de réponse », ainsi que « des problèmes relatifs aux services fournis » ont été mentionnés comme les deux principales catégories de problèmes¹⁹.

Par conséquent, toute stratégie de sécurité communautaire visant la résolution efficace des problèmes de sécurité des femmes dans toute leur complexité, doit être intégrée; c'est-à-dire qu'elle doit tenir compte des facteurs physiques, sociaux et institutionnels associés à la sécurité des femmes.

Dans la section suivante, nous nous pencherons sur la stratégie intégrée proposée par le concept des collectivités plus sûres. Nous étudierons également le rôle de l'administration municipale et nous expliquerons pourquoi celle-ci est particulièrement bien placée pour fournir le leadership nécessaire à l'atteinte des objectifs en matière de sécurité communautaire.